



## RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Période de 12 semaines close le 15 mars 2025

2<sup>e</sup> trimestre 2025

---

### FAITS SAILLANTS

#### DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

- Chiffre d'affaires de 4 909,9 millions \$, en hausse de 5,5 %
- Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> en hausse de 5,3 % et en hausse de 3,9 % en tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>
- Chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> en hausse de 7,0 %
- Bénéfice net de 220,0 millions \$, en hausse de 17,6 % et bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 226,6 millions \$, en hausse de 9,8 %
- Bénéfice net dilué par action de 0,99 \$, en hausse de 19,3 % et bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,02 \$, en hausse de 12,1 %

---

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

## MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport intermédiaire pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 qui s'est terminé le 15 mars 2025.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2025, clos le 15 mars 2025, a atteint 4 909,9 millions \$, en hausse de 5,5 % comparativement au chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2024, clos le 16 mars 2024. Le chiffre d'affaires a été affecté positivement par le transfert de deux journées d'achats importantes précédant Noël au deuxième trimestre de cette année.

Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 5,3 % au deuxième trimestre de l'exercice 2025 et en hausse de 3,9 % en tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>. Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 26,2 % par rapport à l'an dernier. En tenant compte du congé de taxes de ventes, notre inflation alimentaire était légèrement inférieure à l'IPC déclaré pour les aliments achetés en magasin. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 7,0 %, soit une hausse de 7,8 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 5,3 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>. En tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>, la hausse du chiffre d'affaires pour les produits de la section commerciale a été de 3,7 %.

Nous avons réalisé, au deuxième trimestre de l'exercice 2025 un bénéfice net de 220,0 millions \$ comparativement à 187,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024, et le bénéfice net dilué par action de 0,99 \$ par rapport à 0,83 \$ en 2024, en hausse de 17,6 % et de 19,3 % respectivement. Le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a été de 226,6 millions \$ comparativement à 206,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024, et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,02 \$ comparativement à 0,91 \$ en 2024, en hausse de 9,8 % et 12,1 % respectivement. Les deuxièmes trimestres de 2025 et 2024 comprenaient un ajustement après impôts pour l'amortissement des immobilisations intangibles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu. Le deuxième trimestre de 2024 comprenait également des ajustements pour une perte de valeur d'un programme de fidélisation de 18,1 millions \$, nets des impôts afférents de 2,7 millions \$, et un gain de 5,4 millions \$ sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée, nets des impôts afférents de 1,6 million \$.

Le conseil d'administration a déclaré, le 15 avril 2025, un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action, le même montant que celui déclaré au dernier trimestre.

Nous avons réalisé de bons résultats au deuxième trimestre, grâce à la forte croissance du chiffre d'affaires en alimentation et en pharmacie, alors que nos équipes continuent de se concentrer à offrir la meilleure valeur possible à nos clients dans toutes nos enseignes. Nous faisons activement la promotion et la mise en valeur des produits canadiens dans nos magasins et en ligne, en plus de nous approvisionner auprès de nos fournisseurs internationaux pour répondre aux besoins de nos clients. Malgré le contexte économique incertain dans lequel nous opérons, nous sommes convaincus que nos investissements soutenus dans nos réseaux de vente au détail et notre chaîne d'approvisionnement, combinés à une exécution rigoureuse, continueront d'alimenter notre croissance<sup>(2)</sup>.



Eric La Flèche  
Président et chef de la direction

Le 16 avril 2025

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

## RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. (la Société) en date du 15 mars 2025 et pour les périodes de 12 et 24 semaines closes à cette date. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes afférentes inclus dans le présent rapport intermédiaire.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités des périodes de 12 et 24 semaines closes le 15 mars 2025 ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils doivent être lus avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes afférentes ainsi que le rapport de gestion qui sont présentés dans le rapport annuel 2024 de la Société. À moins d'indication contraire, le rapport intermédiaire tient compte des informations en date du 4 avril 2025.

Des renseignements complémentaires, incluant les lettres d'attestation pour la période close le 15 mars 2025 signées par le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société, seront disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2025, clos le 15 mars 2025, a atteint 4 909,9 millions \$, en hausse de 5,5 % comparativement au chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2024, clos le 16 mars 2024. Le chiffre d'affaires a été affecté positivement par le transfert de deux journées d'achats importantes précédant Noël au deuxième trimestre de cette année.

Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 5,3 % au deuxième trimestre de l'exercice 2025 et en hausse de 3,9 % en tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>. Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 26,2 % par rapport à l'an dernier. En tenant compte du congé de taxes de ventes, notre inflation alimentaire était légèrement inférieure à l'IPC déclaré pour les aliments achetés en magasin. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 7,0 %, soit une hausse de 7,8 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 5,3 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>. En tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>, la hausse du chiffre d'affaires pour les produits de la section commerciale a été de 3,7 %.

Le chiffre d'affaires des 24 premières semaines de l'exercice 2025 a atteint 10 027,0 millions \$ comparativement à 9 629,7 millions \$ pour la période correspondante de 2024, une hausse de 4,1 %.

### BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET PERTES DE VALEUR D'ACTIFS

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement et les pertes de valeur d'actifs.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a été de 461,0 millions \$ ou 9,4 % du chiffre d'affaires, une hausse de 5,0 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2024. Le deuxième trimestre 2024 a bénéficié d'un gain sur vente d'actifs de 7,2 millions \$. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2025, le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs a été de 942,5 millions \$ ou 9,4 % du chiffre d'affaires, une hausse de 3,9 % comparativement à la période correspondante de 2024.

Notre taux de marge brute<sup>(1)</sup> a été de 20,0 % et 19,9 % pour le deuxième trimestre et les 24 premières semaines de l'exercice 2025, comparativement à 19,9 % et 19,7 % pour les périodes correspondantes de 2024.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,6 % au deuxième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 10,7 % pour le même trimestre de 2024. Les charges d'exploitation du deuxième trimestre de 2025 ont bénéficié du fait que nous avons composé, au deuxième trimestre de 2024, avec des coûts de transition et de duplication élevés liés à notre centre de distribution automatisé de produits frais et surgelés à Terrebonne. Cet impact positif a été en partie compensé par la hausse des coûts de l'énergie en Ontario et par les frais liés à l'augmentation des ventes en ligne provenant de nos partenariats en 2025.

Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2025, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,5 % comparativement à 10,4 % pour la période correspondante de 2024. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement liée au lancement du programme Moi en Ontario au premier trimestre de 2025 et à l'enregistrement d'honoraires professionnels attribuables à un règlement favorable d'impôts au titre d'exercices antérieurs.

## **AMORTISSEMENT**

La dépense d'amortissement pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 a été de 136,1 millions \$ comparativement à 129,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2025, la dépense d'amortissement a été de 269,7 millions \$ comparativement à 260,6 millions \$ pour la période correspondante de 2024. L'augmentation de la dépense d'amortissement est principalement attribuable au calendrier des investissements dans notre réseau de détail et à la mise en service d'investissements dans notre chaîne d'approvisionnement, notamment certaines technologies d'automatisation dans la division pharmacie ainsi que la dernière phase de notre nouveau centre de distribution automatisé de produits frais à Toronto à l'été dernier.

## **PERTES DE VALEUR D'ACTIFS**

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs totalisant 20,8 millions \$ découlant de la décision de retirer les magasins Metro de l'Ontario du programme de fidélisation Air Miles® à l'été 2024. Ces pertes de valeur représentent la valeur comptable totale de l'actif au titre du programme de fidélisation.

## **FRAIS FINANCIERS NETS**

Les frais financiers nets pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 ont été de 33,4 millions \$ comparativement à 34,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024. Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2025, les frais financiers nets ont été de 64,1 millions \$ comparativement à 66,5 millions \$ pour la période correspondante de 2024. La diminution des frais financiers est principalement attribuable à une diminution des intérêts sur la dette nette en partie compensée par une baisse des intérêts capitalisés.

## **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

La charge d'impôts a été de 71,5 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2025 avec un taux d'imposition effectif de 24,5 % comparativement à 67,6 millions \$ et un taux d'imposition effectif de 26,5 % au deuxième trimestre de l'exercice 2024. La baisse du taux d'imposition effectif en 2025 est principalement attribuable à un congé fiscal provincial de 6,0 millions \$ lié à la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé de produits frais et surgelés à Terrebonne.

Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2025, la charge d'impôts a été de 129,2 millions \$ comparativement à 143,7 millions \$ pour la période correspondante de 2024, avec des taux d'imposition effectifs de 21,2 % et 25,7 % respectivement. La baisse du taux d'imposition effectif en 2025 est principalement attribuable à un congé fiscal provincial de 12,1 millions \$ lié à la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé de produits frais et surgelés à Terrebonne. Le congé fiscal total représente environ 66 millions \$ et nous estimons qu'il sera reconnu sur une période de 3 ans<sup>(2)</sup>. Le premier trimestre de 2025 comprenait également un ajustement favorable de 20,6 millions \$ au titre des impôts sur les exercices précédents.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

## BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ<sup>(1)</sup>

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a été de 220,0 millions \$ comparativement à 187,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024, et le bénéfice net dilué par action de 0,99 \$ par rapport à 0,83 \$ en 2024, en hausse de 17,6 % et de 19,3 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a été de 226,6 millions \$ comparativement à 206,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024, et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,02 \$ comparativement à 0,91 \$ en 2024, en hausse de 9,8 % et 12,1 % respectivement.

Le bénéfice net pour les 24 premières semaines de l'exercice 2025 a été de 479,5 millions \$ comparativement à 415,6 millions \$ pour la période correspondante de 2024, et le bénéfice net dilué par action de 2,15 \$ par rapport à 1,82 \$ en 2024, en hausse de 15,4 % et 18,1 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> des 24 premières semaines de l'exercice 2025 a été de 472,0 millions \$ comparativement à 441,4 millions \$ pour la période correspondante de 2024 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 2,12 \$ comparativement à 1,93 \$, en hausse de 6,9 % et 9,8 % respectivement.

## Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)<sup>(1)</sup>

	12 semaines / Exercices financiers				Variation (%)	
	2025		2024		Bénéfice net	BPA dilué
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)		
Selon les états financiers	220,0	0,99	187,1	0,83	17,6	19,3
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 2,7 \$	—		18,1			
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée, net d'impôts de 1,6 \$	—		(5,4)			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 2,3 \$	6,6		6,6			
Mesures ajustées <sup>(1)</sup>	226,6	1,02	206,4	0,91	9,8	12,1

	24 semaines / Exercices financiers				Variation (%)	
	2025		2024		Bénéfice net	BPA dilué
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)		
Selon les états financiers	479,5	2,15	415,6	1,82	15,4	18,1
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 2,7 \$	—		18,1			
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée, net d'impôts de 1,6 \$	—		(5,4)			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 4,7 \$	13,1		13,1			
Règlement favorable d'impôt au titre d'exercices antérieurs	(20,6)		—			
Mesures ajustées <sup>(1)</sup>	472,0	2,12	441,4	1,93	6,9	9,8

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2025	2024	2023	Variation (%)
<b>Chiffre d'affaires</b>				
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>4 909,9</b>	4 655,5	—	5,5
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>5 117,1</b>	4 974,2	—	2,9
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(5)</sup>	—	4 938,4	5 071,7	(2,6)
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(6)</sup>	—	6 651,8	6 427,5	3,5
<b>Bénéfice net</b>				
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>220,0</b>	187,1	—	17,6
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>259,5</b>	228,5	—	13,6
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(5)</sup>	—	219,9	222,2	(1,0)
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(6)</sup>	—	296,2	346,7	(14,6)
<b>Bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup></b>				
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>226,6</b>	206,4	—	9,8
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>245,4</b>	235,0	—	4,4
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(5)</sup>	—	226,5	228,8	(1,0)
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(6)</sup>	—	305,0	314,8	(3,1)
<b>Bénéfice net dilué par action (en dollars)</b>				
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>0,99</b>	0,83	—	19,3
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>1,16</b>	0,99	—	17,2
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(5)</sup>	—	0,98	0,96	2,1
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(6)</sup>	—	1,31	1,49	(12,1)
<b>Bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> (en dollars)</b>				
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>1,02</b>	0,91	—	12,1
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(4)</sup>	<b>1,10</b>	1,02	—	7,8
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(5)</sup>	—	1,02	0,99	3,0
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(6)</sup>	—	1,35	1,35	—

<sup>(4)</sup> 12 semaines

<sup>(5)</sup> 12 semaines en 2025 et 2024, 13 semaines en 2023

<sup>(6)</sup> 16 semaines

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2025, clos le 15 mars 2025, a atteint 4 909,9 millions \$, en hausse de 5,5 % comparativement au chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2024, clos le 16 mars 2024. Le chiffre d'affaires a été affecté positivement par le transfert de deux journées d'achats importantes précédant Noël au deuxième trimestre de cette année. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 5,3 % au deuxième trimestre de l'exercice 2025 et en hausse de 3,9 % en tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>. Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 26,2 % par rapport à l'an dernier. En tenant compte du congé de taxes de ventes, notre inflation alimentaire était légèrement inférieure à l'IPC déclaré pour les aliments achetés en magasin. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 7,0 %, soit une hausse de 7,8 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 5,3 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>. En tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>, la hausse du chiffre d'affaires pour les produits de la section commerciale a été de 3,7 %.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2025, clos le 21 décembre 2024, a atteint 5 117,1 millions \$, en hausse de 2,9 % comparativement au chiffre d'affaires du premier trimestre de 2024, clos le 23 décembre 2023. Le chiffre d'affaires a été affecté négativement par le transfert de deux journées d'achats importantes précédant Noël au deuxième trimestre de cette année. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 1,0 % au premier trimestre de l'exercice 2025 et en hausse de 2,4 % en tenant compte du décalage de la semaine

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

de Noël<sup>(3)</sup>. Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 18,6 % par rapport à l'an dernier. En tenant compte du congé de taxes de ventes, notre inflation alimentaire était légèrement supérieure à l'IPC déclaré pour les aliments achetés en magasin. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 5,1 %, soit une hausse de 7,3 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 0,5 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>. En tenant compte du décalage de la semaine de Noël<sup>(3)</sup>, la hausse du chiffre d'affaires pour les produits de la section commerciale a été de 1,9 %.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2024, clos le 28 septembre 2024, a atteint 4 938,4 millions \$, en baisse de 2,6 % comparativement au chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2023, et en hausse de 5,7 % sur la base de 12 semaines en 2023, attribuable à la hausse du chiffre d'affaires dans notre réseau de détail cette année et à l'impact négatif d'un conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto au quatrième trimestre de 2023. Notre inflation alimentaire était légèrement supérieure à l'IPC déclaré pour les aliments achetés en magasin de 1,7 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 2,2 % au quatrième trimestre de l'exercice 2024 (6,8 % au quatrième trimestre de 2023). Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 27,6 % par rapport à la période de 12 semaines comparable de l'année dernière (116,0 % au quatrième trimestre de 2023). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 5,7 % (5,5 % au quatrième trimestre de 2023), soit une hausse de 6,8 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 3,3 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>, principalement les médicaments en vente libre, les cosmétiques et les produits de santé et beauté.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2024, clos le 6 juillet 2024, a atteint 6 651,8 millions \$, en hausse de 3,5 % comparativement au chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2023, clos le 1<sup>er</sup> juillet 2023, attribuable à la hausse du chiffre d'affaires dans notre réseau de détail. Notre inflation alimentaire était légèrement inférieure à l'IPC déclaré pour les aliments achetés en magasin de 1,1 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 2,4 % au troisième trimestre de l'exercice 2024 (9,4 % au troisième trimestre de 2023). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 5,2 % (5,9 % au troisième trimestre de 2023), soit une hausse de 6,3 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 3,0 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>, principalement les médicaments en vente libre, les cosmétiques et les produits de santé et beauté.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a été de 220,0 millions \$ comparativement à 187,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024, et le bénéfice net dilué par action de 0,99 \$ par rapport à 0,83 \$ en 2024, en hausse de 17,6 % et de 19,3 % respectivement. Le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du deuxième trimestre de l'exercice 2025 a été de 226,6 millions \$ comparativement à 206,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024, et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,02 \$ comparativement à 0,91 \$ en 2024, en hausse de 9,8 % et 12,1 % respectivement. Les deuxièmes trimestres de 2025 et 2024 comprenaient un ajustement pour l'amortissement avant impôts des immobilisations intangibles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à cet élément. Le deuxième trimestre de 2024 comprenait également une perte de valeur d'un programme de fidélisation de 20,8 millions \$ et un gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée de 7,0 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à ces éléments.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2025 a été de 259,5 millions \$ comparativement à 228,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024, et le bénéfice net dilué par action de 1,16 \$ par rapport à 0,99 \$ en 2024, en hausse de 13,6 % et de 17,2 % respectivement. Le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du premier trimestre de l'exercice 2025 a été de 245,4 millions \$ comparativement à 235,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024, en hausse de 4,4 %. Le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> du premier trimestre de l'exercice 2025 a été de 1,10 \$ comparativement à 1,02 \$ en 2024, en hausse de 7,8 %. Les premiers trimestres de 2025 et 2024 comprenaient un ajustement pour l'amortissement avant impôt des immobilisations intangibles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à cet élément et le premier trimestre de 2025 comprenait également un ajustement de 20,6 millions \$ attribuable à un règlement favorable d'impôts au titre d'exercices antérieurs.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2024 a été de 219,9 millions \$ comparativement à 222,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023, et le bénéfice net dilué par action de 0,98 \$ par rapport à 0,96 \$ en 2023, en baisse de 1,0 % et en hausse de 2,1 % respectivement. Le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du quatrième trimestre de l'exercice 2024 a été de 226,5 millions \$ comparativement à 228,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023 en baisse de 1,0 %. Le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> du quatrième trimestre de l'exercice 2024 a été de 1,02 \$, comparativement à 0,99 \$ en 2023, en hausse de 3,0 %. Au quatrième trimestre de 2023, le conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto a eu un impact défavorable d'environ 27,0 millions \$ après impôts, ou 0,12 \$ par action et la 13e semaine a eu un impact favorable de 27,0 millions \$ après impôts ou 0,12 \$ par action. Les quatrièmes trimestres de 2024 et 2023 comprenaient un ajustement pour l'amortissement avant impôt des immobilisations intangibles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à cet élément.

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2024 a été de 296,2 millions \$ comparativement à 346,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023, et le bénéfice net dilué par action de 1,31 \$ par rapport à 1,49 \$ en 2023, en baisse de 14,6 % et 12,1 % respectivement. Le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du troisième trimestre de l'exercice 2024 a totalisé 305,0 millions \$ comparativement à 314,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2023, soit une baisse de 3,1 % et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> a été de 1,35 \$, le même montant qu'au trimestre correspondant de 2023. Les troisièmes trimestres de 2024 et 2023 comprenaient un ajustement pour l'amortissement avant impôt des immobilisations intangibles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 11,9 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à cet élément et le troisième trimestre de 2023 comprenait également un ajustement de 40,7 millions \$ lié à la comptabilisation d'un actif au titre des impôts sur les exercices précédents.

	2025		2024				2023	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
<i>(en millions de dollars)</i>								
Bénéfice net	<b>220,0</b>	<b>259,5</b>	219,9	296,2	187,1	228,5	222,2	346,7
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts	—	—	—	—	18,1	—	—	—
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée, net d'impôts	—	—	—	—	(5,4)	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	<b>6,6</b>	<b>6,5</b>	6,6	8,8	6,6	6,5	6,6	8,8
Règlement favorable d'impôt au titre d'exercices antérieurs	—	<b>(20,6)</b>	—	—	—	—	—	(40,7)
<b>Bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>226,6</b>	<b>245,4</b>	226,5	305,0	206,4	235,0	228,8	314,8

  

	2025		2024				2023	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
<i>(en dollars)</i>								
Bénéfice net dilué par action	<b>0,99</b>	<b>1,16</b>	0,98	1,31	0,83	0,99	0,96	1,49
Impact des ajustements	<b>0,03</b>	<b>(0,06)</b>	0,04	0,04	0,08	0,03	0,03	(0,14)
<b>Bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>1,02</b>	<b>1,10</b>	1,02	1,35	0,91	1,02	0,99	1,35

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.



## SITUATION DE TRÉSORERIE

### ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au deuxième trimestre de l'exercice 2025, les activités opérationnelles ont généré des fonds de 383,2 millions \$ comparativement à 457,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024. La baisse est principalement attribuable à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement au cours du trimestre par rapport à l'an dernier.

Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2025, les activités opérationnelles ont généré des fonds de 548,7 millions \$ comparativement à 629,7 millions \$ pour la période correspondante de 2024. La baisse est principalement attribuable à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement au cours des 24 premières semaines de l'exercice 2025 par rapport à l'an dernier et à des impôts payés plus élevés en 2025.

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 57,5 millions \$ au deuxième trimestre de 2025 comparativement à 69,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024. La variation s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles moins élevées de 21,7 millions \$ en 2025.

Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2025, les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 114,3 millions \$ comparativement à 156,8 millions \$ pour la période correspondante de 2024. La variation s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles moins élevées de 49,7 millions \$ en 2025.

Au cours des 24 premières semaines de l'exercice 2025, nous avons procédé avec les détaillants à l'ouverture de 2 magasins, à des rénovations majeures et agrandissements dans 8 magasins et 3 magasins ont été fermés pour une augmentation nette de 18 100 pieds carrés ou 0,1 % de notre réseau de détail alimentaire.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Au deuxième trimestre de 2025, les activités de financement ont nécessité des fonds de 287,1 millions \$ comparativement à 388,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2024. La variation s'explique principalement par une variation favorable de la dette nette de 184,3 millions \$ en 2025 comparativement à 2024, partiellement compensée par des rachats d'actions plus élevés de 76,0 millions \$ en 2025.

Pour les 24 premières semaines de l'exercice 2025, les activités de financement ont nécessité des fonds de 425,2 millions \$ comparativement à 502,4 millions \$ pour la période correspondante de 2025. Cet écart s'explique principalement par une variation favorable de la dette nette de 151,8 millions \$ en 2025 comparativement à 2024, partiellement compensée par des rachats d'actions plus élevés de 64,5 millions \$ en 2025.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

## SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons<sup>(2)</sup> aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2025 comme étant très saine. Nous avons une facilité de crédit renouvelable autorisée non utilisée de 516,3 millions \$.

Les principaux éléments de dette à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2025 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Échéance	Notionnel (en millions de dollars)
Facilité de crédit renouvelable	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	11 décembre 2029	83,7
Billets de Série G	Taux nominal fixe de 3,39 %	6 décembre 2027	450,0
Billets de Série L	Taux nominal fixe de 4,00 %	27 novembre 2029	500,0
Billets de Série K	Taux nominal fixe de 4,66 %	7 février 2033	300,0
Billets de Série B	Taux nominal fixe de 5,97 %	15 octobre 2035	400,0
Billets de Série D	Taux nominal fixe de 5,03 %	1 <sup>er</sup> décembre 2044	300,0
Billets de Série H	Taux nominal fixe de 4,27 %	4 décembre 2047	450,0
Billets de Série I	Taux nominal fixe de 3,41 %	28 février 2050	400,0

Le 27 novembre 2024, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série L, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,998 %, échéant le 27 novembre 2029, d'un capital total de 500,0 millions \$. En prévision de cette émission la Société avait conclu, le 22 novembre 2024, un contrat à terme sur obligations désigné comme couvertures de flux de trésorerie sur une partie d'une émission de dette future hautement probable d'un montant de 100,0 millions \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt fixe sans risque sur 5 ans de 3,351 %. La partie efficace de la perte sur l'instrument de couverture était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. À la suite de l'émission des billets Série L, les montants cumulés dans les capitaux propres seront reclassés dans les frais financiers nets sur une base linéaire sur la durée de la dette.

Le 2 décembre 2024, la Société a remboursé la totalité des billets de Série J, portant intérêt à un taux nominal fixe de 1,92 %, d'un montant de 300,0 millions \$ venant à échéance ce même jour.

## CAPITAL-ACTIONS, OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 15 mars 2025	Au 28 septembre 2024
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	219 491	222 414
Options d'achat d'actions :		
Nombre en circulation (en milliers)	2 193	2 179
Prix d'exercice (en dollars)	47,51 à 93,15	41,16 à 77,75
Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	67,44	61,15
Unités d'actions au rendement :		
Nombre en circulation (en milliers)	558	571

## PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 10 000 000 de ses actions ordinaires entre le 27 novembre 2024 et le 26 novembre 2025. Entre le 27 novembre 2024 et le 4 avril 2025, la Société a racheté 2 849 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 92,65 \$, pour une considération totale de 264,0 millions \$.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

## DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré, le 15 avril 2025, un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action, le même montant que celui déclaré au dernier trimestre.

## OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 81,01 \$ à 97,25 \$ au cours des 24 premières semaines de l'exercice 2025. Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto s'est élevé à 59,2 millions. Le cours de clôture du 4 avril 2025 était de 100,42 \$ comparativement à 84,84 \$ à la fin de l'exercice 2024.

## NOUVELLE NORME COMPTABLE

### NORME COMPTABLE PUBLIÉE MAIS NON ENCORE ENTRÉE EN VIGUEUR

#### Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*, et des modifications corrélatives à plusieurs autres normes. Cette nouvelle norme introduit de nouvelles exigences en matière de présentation de l'état du résultat net, notamment la présentation de totaux et de sous-totaux spécifiés. L'entité doit classer, dans son état du résultat net, tous ses produits et toutes ses charges dans l'une des cinq catégories suivantes : « exploitation », « investissement », « financement », « impôts sur le résultat » et « activités abandonnée », avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. En outre, IFRS 18 exige la communication des mesures de la performance définies par la direction qui feront désormais partie des états financiers audités.

IFRS 18 et les modifications des autres normes auxquelles elle donne lieu entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais leur application anticipée est permise. L'entité qui les applique de manière anticipée doit l'indiquer dans ses états financiers. IFRS 18 devra être appliquée de manière rétrospective. La société s'affaire actuellement à identifier toutes les incidences que les modifications auront sur les états financiers consolidés et les notes annexes.

## INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « anticiper », « continuer », « estimer », « prédire » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2025.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues décrites dans nos déclarations prospectives sont présentés sous la rubrique « Gestion des risques » se trouvant dans le rapport annuel 2024 de la Société.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures financières non conformes aux PCGR, aux ratios non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières, soit les mesures de gestion du capital, les mesures financières supplémentaires et le total des mesures sectorielles, au sens du Règlement (collectivement, les « mesures financières déterminées »).

Les mesures financières déterminées que nous présentons dans nos documents rendus publics sont décrites ci-dessous par type de mesures.

### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice avant frais financiers nets et impôts sur les bénéfices ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure les frais financiers nets et les éléments spéciaux de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés qui est le bénéfice avant impôts sur les bénéfices. Les éléments spéciaux peuvent inclure les charges d'acquisition et de restructuration, les gains ou les pertes sur la disposition de placements, et l'amortissement et les pertes de valeur des actifs incorporels résultant d'une acquisition d'entreprise.

Le **bénéfice net ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure les éléments spéciaux de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés qui est le bénéfice net. Les éléments spéciaux peuvent inclure les charges d'acquisition et de restructuration, les gains ou les pertes sur la disposition de placements, l'amortissement et les pertes de valeur des actifs incorporels résultant d'une acquisition d'entreprise et des ajustements significatifs d'impôt au titre d'exercices antérieurs.

Pour les mesures de performance financière, nous estimons que la présentation d'un bénéfice ajusté en fonction de ces éléments, qui ne reflètent pas nécessairement la performance de la Société, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative, leur permettant ainsi de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

### RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net dilué par action ajusté** est un ratio non conforme aux PCGR en raison du fait qu'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante. La composante non conforme aux PCGR utilisée est le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup>. Le bénéfice net dilué par action ajusté est calculé en divisant le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté pour refléter les effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Nous sommes d'avis que la présentation de ce ratio, dont au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative. Ainsi, les lecteurs des états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

### MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Les mesures financières supplémentaires décrites ci-dessous sont, ou devraient être, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus de la Société.

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

Le **chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables** est défini comme étant les ventes au détail de magasins comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les magasins relocalisés, agrandis et rénovés. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables est une mesure établie sur la base de tous les magasins de notre réseau, y compris ceux dont les ventes ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés de la Société.

Les **ventes alimentaires en ligne** sont définies comme étant le total des ventes réalisées via tous nos canaux en ligne.

Le **chiffre d'affaires des pharmacies comparables (incluant le chiffre d'affaires total, de la section commerciale et des médicaments d'ordonnance)** est défini comme étant les ventes au détail de pharmacies comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les pharmacies relocalisées, agrandies et rénovées. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société parce que les pharmacies sont détenues par des pharmaciens propriétaires.

Le **taux de marge brute** est calculé en divisant la marge brute par le chiffre d'affaires.

## PERSPECTIVES<sup>(2)</sup>

Les investissements importants dans la modernisation de notre chaîne d'approvisionnement sont en grande partie derrière nous, et nous nous concentrons désormais sur la réalisation de gains d'efficacité et l'amélioration du service offert à notre réseau de magasins. Ces investissements nous positionnent bien pour la croissance et l'expansion de notre réseau de vente au détail dans les années à venir. Alors que nous entamons notre troisième trimestre, nous sommes confrontés à un environnement économique incertain, dont il est difficile de prédire l'évolution et l'impact sur nos opérations et nos clients. À ce jour, les nouveaux tarifs et contre-tarifs mis-en-vigueur n'ont pas eu un impact important sur notre entreprise mais la situation demeure volatile. Nous restons déterminés à offrir la meilleure valeur possible à nos clients grâce à nos programmes de mise en marché efficaces, à nos offres de marques privées, notre programme de fidélisation, et à la collaboration de nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Montréal, le 16 avril 2025

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

*Page laissée blanche intentionnellement*

<sup>(1)</sup> Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

<sup>(3)</sup> Cette mesure compare le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> pour la période de 12 semaines se terminant le 15 mars 2025 avec celle se terminant le 16 mars 2024.

États financiers intermédiaires consolidés résumés  
(*non audités*)

**METRO INC.**

15 mars 2025

	<b>Page</b>
États consolidés du résultat net .....	17
États consolidés du résultat global .....	18
États consolidés de la situation financière .....	19
États consolidés des variations des capitaux propres .....	20
États consolidés des flux de trésorerie .....	21
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés .....	22
1- Mode de présentation .....	22
2- Nouvelle norme comptable .....	22
3- Chiffre d'affaires .....	22
4- Pertes de valeur d'actifs .....	23
5- Impôts sur les bénéfices .....	23
6- Bénéfice net par action .....	23
7- Dette .....	24
8- Capital-actions .....	24
9- Instruments financiers .....	26
10- Variation au titre des régimes à prestations définies .....	26
11- Approbation des états financiers .....	27



## États consolidés du résultat net

Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024

(non auditées) (en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	12 semaines		24 semaines	
	Exercices financiers		Exercices financiers	
	2025	2024	2025	2024
<b>Chiffre d'affaires</b> (note 3)	<b>4 909,9</b>	4 655,5	<b>10 027,0</b>	9 629,7
Coût des marchandises vendues	<b>(3 927,5)</b>	(3 727,4)	<b>(8 036,3)</b>	(7 728,3)
<b>Marge brute</b>	<b>982,4</b>	928,1	<b>1 990,7</b>	1 901,4
Charges d'exploitation	<b>(521,3)</b>	(496,2)	<b>(1 049,8)</b>	(1 002,6)
Gains (pertes) sur cession d'actifs	<b>(0,1)</b>	7,2	<b>1,6</b>	8,4
<b>Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs</b>	<b>461,0</b>	439,1	<b>942,5</b>	907,2
Amortissement	<b>(136,1)</b>	(129,5)	<b>(269,7)</b>	(260,6)
Pertes de valeur d'actifs (note 4)	—	(20,8)	—	(20,8)
Frais financiers nets	<b>(33,4)</b>	(34,1)	<b>(64,1)</b>	(66,5)
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>291,5</b>	254,7	<b>608,7</b>	559,3
Impôts sur les bénéfices (note 5)	<b>(71,5)</b>	(67,6)	<b>(129,2)</b>	(143,7)
<b>Bénéfice net</b>	<b>220,0</b>	187,1	<b>479,5</b>	415,6
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires de la société mère	<b>219,4</b>	187,0	<b>478,2</b>	414,0
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>0,6</b>	0,1	<b>1,3</b>	1,6
	<b>220,0</b>	187,1	<b>479,5</b>	415,6
<b>Bénéfice net par action</b> (en dollars) (note 6)				
De base	<b>0,99</b>	0,83	<b>2,16</b>	1,82
Dilué	<b>0,99</b>	0,83	<b>2,15</b>	1,82

Voir les notes afférentes

**États consolidés du résultat global**

**Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024**

(non audités) (en millions de dollars)

	12 semaines		24 semaines	
	Exercices financiers		Exercices financiers	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	<b>220,0</b>	187,1	<b>479,5</b>	415,6
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net				
Variations au titre des régimes à prestations définies				
Gains actuariels (note 10)	<b>15,4</b>	29,0	<b>25,9</b>	4,7
Effet du plafond de l'actif	<b>(0,9)</b>	(4,5)	<b>(1,0)</b>	(3,2)
Impôts sur les bénéfices correspondants	<b>(3,8)</b>	(6,5)	<b>(6,6)</b>	(0,4)
	<b>10,7</b>	18,0	<b>18,3</b>	1,1
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net				
Variation de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie	—	—	<b>(0,7)</b>	—
Reclassement de la variation de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie dans le bénéfice net	<b>0,1</b>	—	<b>0,1</b>	—
Impôts sur les bénéfices correspondants	—	—	<b>0,2</b>	—
	<b>0,1</b>	—	<b>(0,4)</b>	—
	<b>10,8</b>	18,0	<b>17,9</b>	1,1
Résultat global	<b>230,8</b>	205,1	<b>497,4</b>	416,7
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires de la société mère	<b>230,2</b>	205,0	<b>496,1</b>	415,1
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>0,6</b>	0,1	<b>1,3</b>	1,6
	<b>230,8</b>	205,1	<b>497,4</b>	416,7

Voir les notes afférentes

## États consolidés de la situation financière

(non audités) (en millions de dollars)

	Au 15 mars 2025	Au 28 septembre 2024
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38,6	29,4
Débiteurs	769,8	749,7
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	95,0	96,1
Stocks	1 602,1	1 508,3
Charges payées d'avance	83,0	73,2
Impôts exigibles	66,2	17,3
	<b>2 654,7</b>	<b>2 474,0</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles	3 946,4	3 951,3
Actifs au titre de droits d'utilisation	926,3	953,9
Immobilisations incorporelles	2 680,5	2 698,9
Goodwill	3 317,1	3 314,2
Impôts différés	36,0	35,9
Actifs au titre des prestations définies	236,0	225,9
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	373,4	404,7
Autres éléments d'actif	79,1	81,8
	<b>14 249,5</b>	<b>14 140,6</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs	1 504,3	1 645,9
Revenus reportés	51,9	42,7
Impôts exigibles	23,8	16,2
Partie courante de la dette (note 7)	17,3	317,2
Partie courante des obligations locatives	277,0	263,6
	<b>1 874,3</b>	<b>2 285,6</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Dette (note 7)	2 905,7	2 357,1
Obligations locatives	1 281,6	1 372,6
Passifs au titre des prestations définies	39,0	37,5
Impôts différés	1 053,6	1 042,2
Autres éléments de passif	3,2	6,7
	<b>7 157,4</b>	<b>7 101,7</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	7 074,7	7 021,7
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	17,4	17,2
	<b>7 092,1</b>	<b>7 038,9</b>
	<b>14 249,5</b>	<b>14 140,6</b>

Voir les notes afférentes

## États consolidés des variations des capitaux propres

Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024

(non audités) (en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère					Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 8)	Actions propres (note 8)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			
Solde au 28 septembre 2024	1 575,5	(19,6)	25,5	5 441,4	(1,1)	7 021,7	17,2	7 038,9
Bénéfice net	—	—	—	478,2	—	478,2	1,3	479,5
Autres éléments du résultat global	—	—	—	18,3	(0,4)	17,9	—	17,9
Résultat global	—	—	—	496,5	(0,4)	496,1	1,3	497,4
Exercice d'options d'achat d'actions	14,8	—	(1,8)	—	—	13,0	—	13,0
Rachat d'actions (note 8)	(23,5)	—	—	—	—	(23,5)	—	(23,5)
Prime sur rachat d'actions (note 8)	—	—	—	(275,8)	—	(275,8)	—	(275,8)
Impôts sur rachat d'actions	—	—	—	(5,9)	—	(5,9)	—	(5,9)
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	4,4	—	—	4,4	—	4,4
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	5,8	(5,2)	—	—	0,6	—	0,6
Dividendes	—	—	—	(155,9)	—	(155,9)	(0,3)	(156,2)
Rachat de participations minoritaires	—	—	—	—	—	—	(0,8)	(0,8)
	(8,7)	5,8	(2,6)	(437,6)	—	(443,1)	(1,1)	(444,2)
Solde au 15 mars 2025	1 566,8	(13,8)	22,9	5 500,3	(1,5)	7 074,7	17,4	7 092,1

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère					Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Actions propres	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			
Solde au 30 septembre 2023	1 601,1	(17,9)	23,6	5 195,6	(1,2)	6 801,2	15,1	6 816,3
Bénéfice net	—	—	—	414,0	—	414,0	1,6	415,6
Autres éléments du résultat global	—	—	—	1,1	—	1,1	—	1,1
Résultat global	—	—	—	415,1	—	415,1	1,6	416,7
Exercice d'options d'achat d'actions	12,3	—	(1,4)	—	—	10,9	—	10,9
Rachat d'actions (note 8)	(23,7)	—	—	—	—	(23,7)	—	(23,7)
Prime sur rachat d'actions (note 8)	—	—	—	(211,1)	—	(211,1)	—	(211,1)
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	7,1	—	—	7,1	—	7,1
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	5,8	(7,9)	—	—	(2,1)	—	(2,1)
Dividendes	—	—	—	(145,1)	—	(145,1)	(0,4)	(145,5)
	(11,4)	5,8	(2,2)	(356,2)	—	(364,0)	(0,4)	(364,4)
Solde au 16 mars 2024	1 589,7	(12,1)	21,4	5 254,5	(1,2)	6 852,3	16,3	6 868,6

Voir les notes afférentes

**États consolidés des flux de trésorerie**  
**Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024**  
*(non audités) (en millions de dollars)*

	12 semaines		24 semaines	
	Exercices financiers		Exercices financiers	
	2025	2024	2025	2024
<b>Activités opérationnelles</b>				
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	291,5	254,7	608,7	559,3
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	136,1	129,5	269,7	260,6
(Gains) pertes sur cession d'actifs	0,1	(7,2)	(1,6)	(8,4)
Pertes de valeur d'actifs <i>(note 4)</i>	—	20,8	—	20,8
Charge de rémunération fondée sur des actions	3,2	3,0	6,2	5,9
Écart entre les montants versés au titre des avantages du personnel et la charge de la période	10,2	6,8	20,1	7,1
Frais financiers nets	33,4	34,1	64,1	66,5
	474,5	441,7	967,2	911,8
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(34,6)	89,3	(247,0)	(151,3)
Impôts sur les bénéfices payés	(56,7)	(73,6)	(171,5)	(130,8)
	383,2	457,4	548,7	629,7
<b>Activités d'investissement</b>				
Produit net de la disposition d'une participation dans une entreprise associée	—	13,3	—	13,3
Rachat de participations minoritaires	—	—	(1,0)	—
Variation nette des autres éléments d'actif	0,8	(2,6)	0,9	(0,5)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(73,4)	(92,7)	(149,9)	(189,8)
Cession d'immobilisations corporelles	0,2	0,1	5,1	0,4
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(12,4)	(14,8)	(25,2)	(35,0)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location	23,7	23,4	47,9	47,4
Intérêts reçus au titre des contrats de sous-location	3,6	3,7	7,9	7,4
	(57,5)	(69,6)	(114,3)	(156,8)
<b>Activités de financement</b>				
Émission d'actions	5,7	7,6	13,0	10,9
Rachat d'actions	(194,3)	(118,3)	(299,3)	(234,8)
Règlement d'unités d'actions au rendement	(3,0)	(2,1)	(3,0)	(2,1)
Augmentation de la dette <i>(note 7)</i>	83,9	2,4	582,4	211,6
Remboursement de la dette <i>(note 7)</i>	(0,8)	(103,6)	(336,3)	(117,3)
Intérêts payés sur la dette	(14,4)	(17,8)	(60,7)	(64,3)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	(69,2)	(68,0)	(138,9)	(136,6)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	(12,9)	(12,4)	(26,4)	(24,5)
Variation nette des autres éléments de passif	(0,5)	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Dividendes	(81,6)	(76,0)	(155,9)	(145,1)
	(287,1)	(388,3)	(425,2)	(502,4)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	38,6	(0,5)	9,2	(29,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	—	0,5	29,4	29,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	38,6	—	38,6	—

voir les notes afférentes

**Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés****Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024***(non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)***1. MODE DE PRÉSENTATION**

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs de produits alimentaires et pharmaceutiques au Canada grâce à son réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social est situé au 11011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différents secteurs d'activités, soit le secteur des activités alimentaires et le secteur des activités pharmaceutiques, sont regroupés en un seul secteur à présenter en raison de la nature similaire de leurs activités.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités des périodes de 12 et 24 semaines closes le 15 mars 2025 ont été préparés par la direction conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été dressés en suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités de calcul que celles employées dans la préparation des états financiers annuels consolidés audités de l'exercice clos le 28 septembre 2024. Ils doivent être lus avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes afférentes qui sont présentés dans le rapport annuel 2024 de la Société.

**2. NOUVELLE NORME COMPTABLE****NORME COMPTABLE PUBLIÉE MAIS NON ENCORE ENTRÉE EN VIGUEUR****Présentation et informations à fournir dans les états financiers**

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*, et des modifications corrélatives à plusieurs autres normes. Cette nouvelle norme introduit de nouvelles exigences en matière de présentation de l'état du résultat net, notamment la présentation de totaux et de sous-totaux spécifiés. L'entité doit classer, dans son état du résultat net, tous ses produits et toutes ses charges dans l'une des cinq catégories suivantes : « exploitation », « investissement », « financement », « impôts sur le résultat » et « activités abandonnée », avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. En outre, IFRS 18 exige la communication des mesures de la performance définies par la direction qui feront désormais partie des états financiers audités.

IFRS 18 et les modifications des autres normes auxquelles elle donne lieu entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais leur application anticipée est permise. L'entité qui les applique de manière anticipée doit l'indiquer dans ses états financiers. IFRS 18 devra être appliquée de manière rétrospective. La société s'affaire actuellement à identifier toutes les incidences que les modifications auront sur les états financiers consolidés et les notes annexes.

**3. CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le tableau suivant présente une ventilation du chiffre d'affaires de la Société en fonction de l'endroit où le bien est ultimement vendu aux consommateurs dans notre réseau de magasins :

	12 semaines		24 semaines	
	Exercices financiers		Exercices financiers	
	<b>2025</b>	2024	<b>2025</b>	2024
Alimentaire	<b>3 825,6</b>	3 622,4	<b>7 770,0</b>	7 492,2
Pharmacie	<b>1 084,3</b>	1 033,1	<b>2 257,0</b>	2 137,5
	<b>4 909,9</b>	4 655,5	<b>10 027,0</b>	9 629,7

## Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024

(non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)

### 4. PERTES DE VALEUR D'ACTIFS

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs totalisant 20,8 \$ découlant de la décision de retirer les magasins Metro de l'Ontario du programme de fidélisation Air Miles® à l'été 2024. La perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée par rapport à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie sur la durée restante du programme. L'évaluation de la juste valeur a été classée comme une juste valeur de niveau 3 sur la base des données d'entrée de la technique d'évaluation utilisée. L'hypothèse clé est le taux d'actualisation de 8,3 %.

### 5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les taux d'imposition effectifs s'établissaient comme suit :

(en pourcentage)	12 semaines		24 semaines	
	Exercices financiers		Exercices financiers	
	2025	2024	2025	2024
Taux d'imposition combiné prévu par la loi	26,5	26,5	26,5	26,5
Variations				
Ajustement favorable au titre d'un congé fiscal sur un grand projet d'investissement	(2,1)	—	(2,0)	—
Ajustement favorable d'impôt au titre d'exercices antérieurs	—	—	(3,4)	(0,9)
Autres	0,1	—	0,1	0,1
	24,5	26,5	21,2	25,7

### 6. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net de base par action et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

(en millions)	12 semaines		24 semaines	
	Exercices financiers		Exercices financiers	
	2025	2024	2025	2024
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	220,5	226,5	221,2	227,4
Effet de dilution en vertu du :				
Régime d'options d'achat d'actions	0,6	0,4	0,6	0,4
Régime d'unités d'actions au rendement	0,2	0,2	0,2	0,2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	221,3	227,1	222,0	228,0

**Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés****Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024***(non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)***7. DETTE**

Le 27 novembre 2024, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série L, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,998 %, échéant le 27 novembre 2029, d'un capital total de 500,0 \$. En prévision de cette émission la Société avait conclu, le 22 novembre 2024, un contrat à terme sur obligations désigné comme couvertures de flux de trésorerie sur une partie d'une émission de dette future hautement probable d'un montant de 100,0 \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt sous-jacent du Gouvernement du Canada de 3,351 %. La partie efficace de la perte sur l'instrument de couverture était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. À la suite de l'émission des billets Série L, les montants cumulés dans les capitaux propres seront reclassés dans les frais financiers nets sur une base linéaire sur la durée de la dette.

Le 2 décembre 2024, la Société a remboursé la totalité des billets de Série J, portant intérêt à un taux nominal fixe de 1,92 %, d'un montant de 300,0 \$ venant à échéance ce même jour.

**8. CAPITAL-ACTIONS****ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES**

Les actions ordinaires émises et les variations survenues au cours de la période de 24 semaines close le 15 mars 2025 se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>	
Solde au 30 septembre 2023	228 949	1 601,1
Rachat d'actions en espèces, à l'exclusion de la prime de 431,2 \$	(6 680)	(47,0)
Exercice d'options d'achat d'actions	433	21,4
Solde au 28 septembre 2024	<b>222 702</b>	<b>1 575,5</b>
Rachat d'actions en espèces, à l'exclusion de la prime de 275,8 \$	<b>(3 299)</b>	<b>(23,5)</b>
Exercice d'options d'achat d'actions	<b>277</b>	<b>14,8</b>
Solde au 15 mars 2025	<b>219 680</b>	<b>1 566,8</b>

**ACTIONS PROPRES**

Les variations des actions propres survenues au cours de la période de 24 semaines close le 15 mars 2025 se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>	
Solde au 30 septembre 2023	296	(17,9)
Acquisitions	105	(7,5)
Libérées	(113)	5,8
Solde au 28 septembre 2024	<b>288</b>	<b>(19,6)</b>
Libérées	<b>(99)</b>	<b>5,8</b>
Solde au 15 mars 2025	<b>189</b>	<b>(13,8)</b>

Les actions propres sont détenues dans une fiducie créée à l'intention des participants du régime d'unité d'actions au rendement (UAR). Elles seront libérées lors du règlement des UAR. Cette fiducie, considérée comme étant une entité structurée, est incluse dans les états financiers consolidés de la Société.

En excluant les actions propres des actions ordinaires émises, la Société avait 219 491 000 actions ordinaires émises et en circulation au 15 mars 2025 (222 414 000 au 28 septembre 2024).



## Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024

(non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)

### RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les options d'achat d'actions en cours et les variations survenues au cours de la période de 24 semaines close le 15 mars 2025 se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au 30 septembre 2023	2 226	56,42
Attribuées	407	68,86
Exercées	(433)	43,62
Annulées	(21)	70,47
Solde au 28 septembre 2024	<b>2 179</b>	<b>61,15</b>
Attribuées	<b>311</b>	<b>93,15</b>
Exercées	<b>(277)</b>	<b>46,89</b>
Annulées	<b>(20)</b>	<b>67,14</b>
Solde au 15 mars 2025	<b>2 193</b>	<b>67,44</b>

Au 15 mars 2025, les options en cours avaient des prix d'exercice variant de 47,51 \$ à 93,15 \$ et des échéances allant jusqu'en 2031. De ces options, 778 954 pouvaient être exercées à un prix d'exercice moyen pondéré de 57,08 \$.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 1,0 \$ et 1,8 \$ pour les périodes de 12 et 24 semaines closes le 15 mars 2025 (1,0 \$ et 1,7 \$ en 2024).

### RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

Les UAR en cours et les variations survenues au cours de la période de 24 semaines close le 15 mars 2025 se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)
Solde au 30 septembre 2023	572
Attribuées	210
Réglées	(151)
Annulées	(60)
Solde au 28 septembre 2024	<b>571</b>
Attribuées	<b>170</b>
Réglées	<b>(133)</b>
Annulées	<b>(50)</b>
Solde au 15 mars 2025	<b>558</b>

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 2,2 \$ et 4,4 \$ pour les périodes de 12 et 24 semaines closes le 15 mars 2025 (2,0 \$ et 4,2 \$ en 2024).

## Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024

(non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers dont la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur, étaient les suivantes :

	Au 15 mars 2025		Au 28 septembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Autres éléments d'actif</b>				
Actifs évalués au coût amorti				
Prêts à certains clients	45,3	45,3	47,1	47,1
<b>Dette</b>				
Passifs évalués au coût amorti				
Facilité de crédit renouvelable	83,7	83,7	35,4	35,4
Billets de Série J (note 7)	—	—	298,8	298,8
Billets de Série G	450,0	455,2	450,0	453,1
Billet de Série L (note 7)	500,0	514,4	—	—
Billets de Série K	300,0	312,0	300,0	314,5
Billets de Série B	400,0	459,3	400,0	462,7
Billets de Série D	300,0	303,2	300,0	310,6
Billets de Série H	450,0	407,6	450,0	418,9
Billets de Série I	400,0	307,8	400,0	317,8
Emprunts, net des frais de financement reportés	39,3	39,3	40,1	40,1
	<b>2 923,0</b>	<b>2 882,5</b>	2 674,3	2 651,9

La juste valeur des prêts à certains clients et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

### 10. VARIATION AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Le 6 février 2025, la Société a conclu des contrats de rente avec rachat avec une compagnie d'assurance canadienne pour six de ses sept régimes de retraite à prestations définies. Ces contrats ont éliminé toutes les obligations juridiques ou implicites ultérieures à l'égard de la Société pour les paiements dus après le 30 juin 2025 concernant 519 rentes en paiement. Les six régimes restent ouverts. Les régimes de retraite ont payé une prime totale de 127,6 \$ pour transférer et liquider 128,9 \$ d'obligations. En conséquence, la Société a cessé de comptabiliser les actifs de rentes avec rachat et les obligations au titre des prestations définies, précédemment comptabilisés sur une base nette. Les transactions ont donné lieu à un gain net de liquidation de 1,3 \$ au total pour les six régimes, qui a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Au cours des périodes de 12 et 24 semaines closes le 15 mars 2025, la Société a comptabilisé, dans les états consolidés du résultat global, des gains actuariels de 15,4 \$ et de 25,9 \$ respectivement, attribuables à la variation de la juste valeur de l'actif des régimes et à la variation des taux d'intérêts de 4,75 % au 28 septembre 2024 à 4,88 % au 15 mars 2025.



## **Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés**

**Périodes closes les 15 mars 2025 et 16 mars 2024**

*(non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Au cours des périodes de 12 et 24 semaines closes le 16 mars 2024, la Société a comptabilisé, dans les états consolidés du résultat global, des gains actuariels de 29,0 \$ et de 4,7 \$ respectivement, attribuables à la variation de la juste valeur de l'actif des régimes et à la baisse des taux d'intérêts de 5,60 % au 30 septembre 2023 à 4,96 % au 16 mars 2024.

La charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans les états consolidés du résultat net au cours des périodes de 12 et 24 semaines closes le 15 mars 2025 s'est élevée à 18,9 \$ et 38,1 \$, respectivement (17,1 \$ et 34,3 \$ en 2024).

### **11. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés des périodes de 12 et 24 semaines closes le 15 mars 2025 (y compris les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 15 avril 2025.

### **INFORMATIONS**

Service des relations avec les investisseurs de METRO INC.

Téléphone : (514) 643-1000

Les renseignements sur la Société et les communiqués de presse de METRO INC. sont disponibles sur notre site Web à l'adresse suivante : [www.corpo.metro.ca](http://www.corpo.metro.ca)

***metro***